

## Communiqué de presse

# Le plomb à Notre-Dame et le président Macron Chronique d'un désastre annoncé

La cathédrale Notre-Dame sera inaugurée le 7 décembre 2024. Emmanuel Macron communiquera lors de sa dernière visite de chantier le 29 novembre. Il s'auto-félicitera de la performance mais n'assumera aucune des graves conséquences sanitaires !

Loin de signifier la fin du drame de l'incendie, la réouverture de Notre-Dame signe la fuite en avant délibérée d'une contamination continue au plomb, au cœur de Paris, en toute indifférence pour les victimes.

Ayant obtenu de haute lutte des documents accablants sur la pollution persistante sur et autour du chantier de reconstruction de Notre-Dame, en juin 2022, **nous avons porté plainte avec constitution de parties civiles pour mise en danger de la vie d'autrui**. Une juge d'instruction a été désignée. Mais aucun procès ne s'est ouvert. Les lenteurs de la justice servent bien les responsables de ce scandale sanitaire et écologique !

Le 15 avril 2019, Notre-Dame était en flammes. Le nuage qui s'en échappait emportait, sur l'île de la Cité et bien au-delà, les 400 tonnes de plomb qui recouvraient la toiture et la flèche. Dès avril 2019, nous demandions d'urgence l'application des règles de prévention les plus élémentaires concernant le plomb, substance neurotoxique, néphrotoxique, reprotoxique et cancérigène. Nous avons revendiqué le confinement de l'édifice, sa décontamination immédiate, l'information et le suivi médical des personnes vivant ou travaillant dans les espaces contaminés au plomb (crèches, écoles, services publics, immeubles résidentiels, commerces...).

Non seulement, nos demandes visant la protection des travailleurs et de la population n'ont pas été entendues mais la « **reconstruction à l'identique** » a pris la forme absurde de nouvelles toiture et flèche recouvertes de plomb laminé, alors même qu'en 2021, le Haut Conseil de la Santé Publique se prononçait pour son [interdiction comme matériau de couverture](#) en raison de sa toxicité, et que des alternatives (cuivre, zinc ...) existent. En dépit du désaccord du Conseil de Paris et des très nombreuses protestations, l'édifice réunit désormais tout à la fois les dangers du relargage de poussières de plomb, issues de la flèche et de la toiture, et les risques d'un nouvel incendie avec la présence des mêmes matériaux – bois et plomb – qui ont brûlé en avril 2019.

**Le désastre humain provoqué par cette contamination durable au plomb est à l'œuvre. Des travailleurs et riverains, adultes et enfants, contaminés aujourd'hui, sont ou seront malades des suites de cette contamination, en toute invisibilité faute de suivi médical adapté.**

Paris, le 28 novembre 2024

### Contacts :

Benoît Martin, UD-CGT Paris : 06 07 99 46 38

Annie Thébaud-Mony, Association Henri Pézerat : 06 76 41 83 46

Mathé Toullier, Association des Familles Victimes du Saturnisme : 06 62 78 59 75

